

CFDD-Info

Contenu

<u>Vers une Belgique bas carbone</u>	2
<u>L'approvisionnement en électricité à l'horizon 2030</u>	3
<u>Partenariats pour un développement durable</u>	4
<u>Lunch-débat 27 juin: Seul dans sa voiture? Faisons mieux!</u>	4
<u>Actuellement au Conseil</u>	4

Vers une Belgique bas carbone

Dans un avis approuvé la semaine passée, le Conseil présente sa vision des scénarios en vue de parvenir à une Belgique bas carbone à l'horizon 2050.

L'avis part du constat que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de façon drastique et systématique au cours des prochaines décennies pour stabiliser notre système climatique. Une baisse des émissions de 80 % à 95 % s'impose, pour réaliser une société bas carbone d'ici 2050. Toutefois, pour parvenir à cet objectif, notre pays devra enregistrer une réduction moyenne de 5,1 % par an au cours des prochaines décennies, alors qu'entre 1990 et 2010, les émissions n'avaient baissé que de 0,4 % par an.

Par conséquent, des efforts considérables doivent être consentis pour réaliser les objectifs en matière de réduction des émissions dans notre pays. La perspective à long terme doit être traduite dans un plan par étapes et dans une politique concrète, à commencer par les prochains accords gouvernementaux régionaux et fédéraux. Le jeu stratégique de la formation du gouvernement fait parfois oublier que le défi politique d'aujourd'hui consiste à définir un scénario pour une société prospère, bas carbone et inclusive.

De tels scénarios existent, avec les étapes nécessaires dans notre pays dans les domaines du logement, des déplacements, de la consommation énergétique, de l'industrie et de l'agriculture... Une étude récente menée pour le compte du SPF Santé publique et Environnement a livré une série de pistes pour la transition vers une société bas carbone, qui sont disponibles sur le site Web : www.climat.be/2050.

Cette transition ne concerne pas seulement les scientifiques ou le monde politique, mais bien tous les acteurs – organisations, entreprises et citoyens. C'est pourquoi, le CFDD et six autres conseils d'avis, tant fédéraux que régionaux ont publié conjointement fin mai [un avis](#) sur un plan par étapes pour parvenir à une société bas carbone. Les conseils demandent à leurs autorités une approche large et cohérente dans les domaines de la mobilité, de l'a



ménagement du territoire, des transports en commun, des bâtiments, de l'approvisionnement en énergie et de l'alimentation. Cette initiative, une première dans notre pays, illustre qu'il est possible de développer une vision politique qui intègre les approches de différents niveaux de pouvoir.

À la demande du secrétaire d'État Wathelet, le CFDD vient d'approuver un avis complémentaire sur la transition vers une Belgique bas carbone. Dans cet avis, le conseil aborde plus en profondeur les éventuels scénarios et formule plusieurs recommandations. Par exemple, le CFDD voit la mobilité électrique remplir un rôle important, si l'électricité utilisée à cet effet provient de sources durables (la part des énergies renouvelables augmente considérablement). Des investissements considérables sont requis dans les réseaux de transport et de distribution d'énergie, dans le contexte européen. En outre, nous devons investir dans les infrastructures de mobilité durable tant des personnes que des biens, et dans la rénovation des bâtiments afin de réduire de manière drastique la consommation énergétique. À l'horizon 2050, le chauffage de nos habitations devrait tendre à ne plus émettre de CO₂. En ce qui concerne l'alimentation, l'Europe doit devenir autosuffisante dans une large mesure et se convertir à l'agriculture durable.

Cet avis a été approuvé par l'Assemblée Générale du 27 juin, avec une abstention de la FGTB. Vous trouverez l'intégralité du texte de l'avis [ici](#).



L'approvisionnement en électricité à l'horizon 2030

Le Secrétaire d'État Melchior Wathelet a sollicité l'avis de notre conseil et du CCE) concernant un projet d'étude sur les perspectives d'approvisionnement en électricité à l'horizon 2030 et le rapport sur les incidences environnementales y afférent.

Les deux conseils ont préparé un projet d'avis commun, qui a été approuvé en consensus lors de l'assemblée générale du CFDD le 27 juin dernier.

L'avis souligne l'importance du projet d'étude et son rapport sur les incidences environnementales y afférent, car ceux-ci permettent d'alimenter les débats et réflexions globales sur la politique énergétique dans le cadre d'une transition vers une société bas carbone. Ceci concerne la sécurité d'approvisionnement, mais également des éléments directement liés comme l'efficacité énergétique, la compétitivité des entreprises, le mix énergétique, le cadre d'investissement, l'intégration des marchés et les interconnexions, ainsi que la gestion de la demande, de l'énergie abordable, du développement du stockage et des aspects environnementaux et climatiques.

Le conseil relève toutefois que certains données utilisées dans le cadre du projet d'étude sont datées, et que plusieurs hypothèses de travail pourraient par ailleurs être discutées.

Le CFDD est d'avis que la sécurité d'approvisionnement doit être assurée dans un contexte de marché de l'électricité élargi à la zone CWE (Central West Europe). Concernant l'efficacité énergétique, il apparaît central pour le conseil d'analyser les potentiels d'économies d'énergie qui peuvent être réalisées par les différents acteurs de l'économie, à savoir les ménages, le tertiaire, l'industrie, la mobilité et les transports.

Concernant les interconnexions, sachant que la Belgique est un importateur net, le Conseil estime qu'il est primordial d'accélérer leur développement dans le cadre d'une plus forte intégration des marchés.



Le conseil attire l'attention sur le fait que des investissements sont nécessaires à la fois dans le renouvellement des capacités de production et dans les capacités supplémentaires. Des investissements importants sont également nécessaires dans les réseaux de transport et de distribution en vue du maintien des capacités actuelles, de leur renforcement et du développement des réseaux intelligents. Le CFDD demande que soient réalisés des études et des rapports complémentaires analysant les impacts socio-économiques d'éventuelles mesures de politique énergétique, les potentiels d'efficacité énergétique pour tous les secteurs (transports, bâtiments et entreprises), les aspects de "demand-side management" et les pistes pour garantir une capacité de production adéquate et suffisante dans le cadre réglementaire.

Enfin, Le conseil déplore l'absence d'une vision à long terme stable à l'horizon 2030-2050, cohérente en matière de politique énergétique. Par conséquent, il demande de développer une telle vision qui soit entre autre cohérente avec les politiques liées indirectement à l'énergie (dont les politiques industrielles) et harmonisée entre les différents niveaux de pouvoir.

Le CFDD demande aux gouvernements (fédéral et régionaux) de lancer rapidement un débat sociétal sur cette matière avec l'ensemble des acteurs concernés. Ce débat devrait, selon le conseil, déboucher sur un "pacte énergétique".

Vous trouverez [ici](#) l'intégralité du texte



Des partenariats pour un développement durable

Vous trouverez [ici](#) les présentations de la conférence sur les 'partenariats pour un développement durable', que le conseil a organisé le 10 juin dernier ensemble avec la CIDD, l'Institut Fédéral pour le Développement Durable et la Task Force Développement Durable du Bureau Fédéral du Plan.



Lunch-débat 27 juin: Seul dans sa voiture? Faisons mieux!

Ce premier lunch-débat du conseil avait comme thème les problèmes de mobilité croissants dans notre pays. Le débat portait sur les alternatives pour la congestion permanente, comme le co-voiturage et l'autopartage. Les présentations sont disponibles sur notre [site](#).



Actuellement au conseil

Avis co-voiturage

Le conseil a reçu une demande d'avis à propos du co-voiturage en Belgique. Une audition sur ce thème sera organisée ensemble avec le CCE au mois de septembre.

Forum annuel du CFDD

Notre forum annuel aura lieu le mardi **25 novembre**, et portera sur les **pertes et gaspillage alimentaires**. Plus d'information et une invitation suivront après l'été.

Rio+20 et l'après 2015

L'année passée, le conseil a publié deux [avis](#) au sujet du suivi de la conférence Rio+20 et l'agenda de développement après 2015. Lors de notre dernière assemblée générale, Tim Bogaert (Affaires Etrangères M8- développement durable) a fait l'état des lieux de ces dossiers internationaux. Vous trouverez sa présentation [ici](#) (en NL).

L'économie de la fonctionnalité

Le CFDD commandera cette année une étude sur l'économie de la fonctionnalité: études de cas en Belgique, impacts sur les différentes dimensions du développement durable et recommandations pour le gouvernement fédéral. Un comité d'accompagnement au sein du conseil guidera cette étude, dont le cahier des charges sera bientôt envoyé aux institutions scientifiques.



Colofon

CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD).

Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70 - 1000 Bruxelles
Téléphone : +32-2-743 31 50

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».